

CENTRE DE SEVRAGE

Par Profil supprimé Postée le 30/07/2016 12:48

bonjour,

Est ce que la cure est prise en charge par le rsi?

Mise en ligne le 01/08/2016

Bonjour,

Vous vous demandez si une cure est prise en charge par le régime d'assurance maladie des travailleurs indépendants. Normalement oui mais cela peut dépendre de ce que vous cotisez et de votre mutuelle si vous en avez une.

Nous vous conseillons de joindre le Rsi pour plus de précisions mais aussi le centre de cure concerné.

Cordialement
